

AMENAGEMENTS DE LA PRATIQUE DU CHAR A VOILE IMPOSES PAR LE CONTEXTE SANITAIRE

appliquées aux structures organisant la pratique du char à voile
phase 3 du déconfinement, décret modifié du 21 juin 2020

Règles sanitaires à afficher sur tous les lieux de roulage

1) Respect des distances de sécurité (au moins 1 m), et des gestes barrières classiques :



2) dimensionnement normal de l'encadrement (non limité à 10 personnes sur l'espace public).

3) Conseil du port de protection des voies aériennes supérieures (masques jetables ou réutilisables, ou tout autre dispositif individuel filtrant qui couvre la bouche et le nez) durant la séance, et obligatoire pour accéder aux locaux (clubs, ateliers), les vestiaires restant interdits d'accès.

4) Gel hydro-alcoolique à disposition et utilisation obligatoire minimale avant et après la séance.

5) Le port de gants personnels est fortement conseillé. Le prêt de vêtements n'est pas autorisé. Le char biplace est autorisé avec le port d'un masque.

6) Protections de têtes type charlottes jetables sous les casques, lavage journalier des casques avec un produit désinfectant (norme NF 14476).

7) Décontamination et désinfection quotidienne des surfaces (siège, bôme, essieux, écoute) avec une solution javel, ou tout autre produit virucide répondant à la norme NF 14476.

8) Respect strict des consignes de sécurité émanant des encadrants et des consignes sanitaires sous peine d'exclusion immédiate.

9) Mettre à disposition une poubelle sur le site de roulage pour tous les effets jetables.



La Commission Médicale Nationale
de la Fédération Française de char à voile
Dr Jean-Marc CHERIAUX Médecin Fédéral
mise à jour le 26/06/2020

Note pratique aux responsables de clubs, professionnels et encadrants du char à voile

- Si vous avez un doute sur un risque lié à votre état de santé, consultez votre médecin ou rapprochez-vous de votre médecin du travail.
- Le risque de transmission du COVID 19 est accru en cas de contact prolongé avec un transmetteur, qui plus est symptomatique et dans un milieu confiné. En respectant les gestes barrières vous garantissez votre sécurité. Les enfants seraient peu à risque et peu transmetteurs.
- Au cas où vous devez porter assistance à une personne, ayez toujours sur vous des gants jetables, en plus de votre masque, faites les gestes nécessaires, puis changez-vous.
- temps estimé de stabilité du virus sur les surfaces : plastique 2 à 6 jours, papier et carton 1 jour, aciers inoxydables 3 à 5 jours, aluminium 2 à 8 heures.
- Se faire comprendre avec un masque est compliqué, mais ne pas se faire comprendre est dangereux : privilégiez une visière translucide pour les briefings ou n'hésitez pas à vous reculer d'au moins 5 mètres de vos auditeurs afin de dégager votre bouche.
- Afin de respecter la distanciation sociale, n'hésitez pas à diviser le groupe et répéter vos consignes.
- Gardez ses distances : les gens doivent pouvoir écarter les bras sans se toucher.
- Voici la liste du matériel sanitaire nécessaire :
 - gel hydro-alcoolique
 - solution désinfectante javel de préférence ou alcool (70°)
 - gants latex et/ou vinyle
 - masques jetables (selon disponibilité) ou vente de foulards
 - charlottes jetables
 - mouchoirs jetables
 - gants type bricolage à proposer à la vente
- Les produits javel sont les plus efficaces et les plus accessibles, mais :
 - ça tâche les vêtements!!! et ça noircit les pièces en aluminium
 - utilisation avec des gants étanches
 - temps d'action de 15 min (ça évite aussi les tâches...)
 - concentration efficace d'au moins 0,5 de chlore actif
 - si manipulation, diluer la javel dans l'eau, dans un contenant spécifique et siglé
 - imbibez un linge pour appliquez sur les surfaces à traiter (évitez la pulvérisation)
 - stockage à l'abri de la lumière, de la chaleur (sinon inefficace) et des enfants
- L'idéal est que chacun vienne avec son propre matériel (masque, gants).
- Prévenez les comportements à risque et les accidents afin de ne pas surcharger les services médicaux.
- Pensez à l'impact écologique avec les produits javel et les effets jetables sur la plage...



La Commission Médicale Nationale
de la Fédération Française de char à voile
Dr Jean-Marc CHERIAUX Médecin Fédéral